

**Master MEEF 1 DEF - Métiers de l'éducation, de  
l'enseignement et de la formation - 1er degré**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 1 DEF - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02028685

**HAL Id: hceres-02028685**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028685>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – premier degré (MEEF 1<sup>er</sup> degré)

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Cette mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Premier degré* (MEEF 1<sup>er</sup> degré) est une formation en deux années, de niveau master, ayant pour vocation de former des étudiants au métier d'enseignant et de leur proposer une initiation à la recherche universitaire.

Cette mention comporte deux parcours : un premier parcours appelé *Enseignement polyvalent* destinés aux étudiants souhaitant devenir professeur des écoles et passer le Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles (CRPE), et un second nommé *Enseignement bilingue français allemand* destiné aux étudiants qui souhaitent enseigner en classes bilingues français-allemand et passer le CRPE voie régionale.

Les cours sont délivrés à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) de Strasbourg.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de cette mention sont exposés clairement et vont bien au-delà du cadre des compétences définies par le référentiel de compétences de 2013. Ils couvrent aussi l'ensemble des attendus du cahier des charges national et montrent une bonne appropriation locale de ces objectifs, à savoir former des étudiants au métier d'enseignant en école primaire, tout en les initiant aux méthodes de la recherche pour en faire des praticiens réflexifs, et tout en développant des compétences mobilisables dans d'autres champs professionnels afin de favoriser leur réorientation si nécessaire. Les métiers à l'issue de la formation sont bien présentés et correspondent à la formation.</p> <p>Remarque : Il aurait été utile de préciser quelles sont les professions de l'éducation visées (à un niveau master 2<sup>ème</sup> année) pour les non-lauréats du CRPE ; on peut également questionner les objectifs présentés à la lumière des effectifs importants et s'interroger sur le devenir des étudiants non-lauréats à l'issue de la deuxième année de master (M2).</p>
Organisation
<p>La structure de la formation et son organisation sont riches et pertinentes. La mention MEEF 1<sup>er</sup> degré intègre deux parcours afin de répondre aux spécificités locales. Le premier s'intitule <i>Enseignement polyvalent</i> destinés aux étudiants souhaitant devenir professeur des écoles et passer le CRPE. Le second dénommé <i>Enseignement bilingue français allemand</i> répond à un fort besoin local d'enseignants dans les classes du primaire du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; il est destiné aux étudiants qui souhaitent enseigner en classes bilingues français-allemand et passer le CRPE voie régionale. L'organisation des unités d'enseignement est identique pour ces deux parcours, seules deux unités d'enseignement (UE) sont adaptées en partie pour les étudiants du second parcours en première année de master (M1) et en M2.</p>

On constate une forte dynamique locale autour de la conception de la maquette de cette mention, de son évaluation et de son évolution. La maquette qui a fonctionné en 2014-2015 a en effet fait l'objet d'un remaniement dès 2015-2016 prenant en compte les avis des différentes instances et des différents acteurs. L'équipe a fait le choix de constituer quatre unités d'enseignement en M1, chacune d'entre elle préparant une épreuve du concours, ce qui est judicieux. Les deux premières sont dévolues à la formation disciplinaire et didactique attendue d'un futur professeur des écoles. Il est pertinent également que l'UE3 qui est consacrée aux enseignements liés à la connaissance des publics et au contexte d'exercice comprenne les stages de pratique accompagnée et leur dispositif d'accompagnement. Enfin, la dernière UE est l'UE Langues Vivantes Etrangères, elle est séparée des autres unités comme préconisé par le cadrage national. La répartition horaire entre ces quatre UE et l'attribution des ECTS est équilibrée. Il est cependant à noter que cette première année n'intègre pas d'initiation à la recherche, celle-ci ne démarrant avec le mémoire qu'en M2. Cela paraît en contradiction avec les objectifs affichés qui font une large part au développement des compétences analytiques et réflexives des futurs professeurs des écoles.

Le M2 comprend deux cursus, le premier (ETUD) est proposé aux étudiants ayant échoué au concours. Le second (DFS) concerne les étudiants lauréats du CRPE et fonctionnaires stagiaires. Tout en veillant à ce que les objectifs et les formations soient en partie communs, l'équipe affiche le souci de prendre en compte les spécificités et les besoins de ces deux catégories d'étudiants. Les constats produits par les conseils des études et les COSP (conseil d'orientation scientifique et pédagogique) ont abouti au remaniement de la maquette de M2 en 2015/2016. Celle-ci est maintenant mieux adaptée aux professeurs stagiaires et met en œuvre un réel accompagnement progressif dans leur entrée dans le métier : le volume horaire du M2 a été réduit de 25 %, allégeant ainsi le début du semestre 3 (S3) et une grosse UE a été construite autour du stage incluant sa préparation et son accompagnement ainsi que des approfondissements didactiques centrés sur le cycle dans lequel enseignent les stagiaires au S3, et sur les autres cycles d'enseignement au S4. On notera également la pertinence de l'UE 4-2 au S4 intitulée « interdisciplinarité et démarche de projet » qui semble bien répondre aux compétences attendues d'un professeur des écoles.

Les évaluations montrent que ces deux dernières UE semblent bien répondre aux besoins des fonctionnaires stagiaires qui se déclarent au contraire moins concernés par une autre UE du M2, une UE de tronc commun consacrée aux problématiques du vivre ensemble et qui est considérée être trop théorique et trop éloignée des préoccupations immédiates de stage des fonctionnaires stagiaires. Ce rapport spécifique à la théorie voire à la recherche, la demande constante d'outils « concrets » directement applicables en classe amènent l'équipe à réfléchir sur les réponses à y apporter sachant déjà qu'il y a nécessité de mieux articuler encore au sein de la formation les apports théoriques avec les pratiques de classe. Peu d'éléments sont donnés sur l'UE « initiation à la recherche » qui comprend une initiation à la méthodologie de la recherche au S3 et la rédaction du mémoire de recherche au S4.

Les objectifs du tronc commun sont appréhendés de manière pertinente. L'ESPE a fait le choix de ne pas avoir d'UE fléchée pour le tronc commun et les enseignements sont répartis sur toutes les UE professionnelles. Le risque de cette option est une dilution des objectifs du tronc commun mais cela ne semble pas le cas ici, grâce en grande partie aux travaux en équipes prévus dans le cadre de l'UE « interdisciplinarité et travail en projet ». L'organisation du tronc commun prévoit trois journées de formation en inter-mentions en M2. Ces journées sont organisées sous la forme de conférences et tables rondes animées par des universitaires, suivies de travaux dirigés (TD) assurés par des professionnels de terrain et des formateurs ESPE. Parallèlement, chaque mention veille à la transposition de ces problématiques dans les autres UE professionnelles au regard de la spécificité du contexte d'exercice. Il est dommage que les objectifs du tronc commun et notamment la formation en inter-degrés ne démarrent, comme l'initiation à la recherche, qu'en M2. Ces deux blocs de formation permettraient, s'ils étaient déclinés du S1 au S4, de construire de la continuité entre le M1 et le M2 et surtout une progressivité souhaitable sur ces objets complexes de formation qui constituent aussi les principaux enjeux de la réforme de 2013.

#### Positionnement dans l'environnement

La mention est bien intégrée dans un environnement qui est riche en ressources. La mention est portée par l'Université de Strasbourg et comprend deux sites de formation. L'ESPE porte les parcours MEEF 1<sup>er</sup> degré de l'université de Strasbourg et de Haute-Alsace. Le Rectorat et les inspections académiques sont associés régulièrement aux réunions de travail de la mention. Les enseignants chercheurs de l'ESPE sont membres pour l'essentiel des laboratoires d'appui de la mention, ce qui est positif et de plus, certains de ces enseignants chercheurs ont obtenu des contrats d'initiative d'excellence (IDEX) ayant pour objet le champ de l'éducation et de la formation. Cependant, les écoles doctorales de ces laboratoires ne sont pas associées à la mention, ce qui pénalise les étudiants de l'ESPE. De nombreux partenariats existent aujourd'hui avec par exemple le CAPE, la Maison pour la Science, des associations culturelles qui se traduisent par des interventions dans la maquette de plusieurs de ces partenaires (cycle de conférences en M1) et des collaborations actives avec les formateurs de l'ESPE durant les enseignements.

#### Equipe pédagogique

Le pilotage de la mention est performant. Un directeur adjoint chargé des formations a la responsabilité de l'ensemble des mentions, il est secondé par la responsable de la mention 1<sup>er</sup> degré qui assure le portage scientifique de la mention. Celle-ci est assistée par les coresponsables des différents parcours (qui sont enseignants-chercheurs ou professeurs du second degré) eux-mêmes secondés par des coordonnateurs pédagogiques de site.

L'équipe comprend 26 enseignants-chercheurs (dont 3 professeurs d'Université) qui ne réalisent parfois que de manière partielle leur service d'enseignement dans la mention et n'interviennent que pour environ 15 % des heures d'enseignement au sein de la mention, ce qui est peu. 38 enseignants du second degré assurent la majorité des heures (69 %) et enfin plus de 70 « autres intervenants », essentiellement des PEMF à temps partiel, réalisent environ 15 % des heures. Cette répartition marque un certain déficit, à la fois de la part des heures réalisées par les enseignants-chercheurs mais aussi par celles effectuées par des professionnels issus du premier degré.

Les niveaux et moments de concertation entre les équipes pluri-catégorielles sont nombreux et montrent un fort dynamisme local. Des groupes de suivis associant les enseignants de l'ESPE, les représentants du Rectorat et des directeurs académiques des services de l'Education nationale (DASEN) et la direction de l'ESPE se réunissent une fois par trimestre. Des journées banalisées permettent aux équipes pédagogiques de se réunir et de coordonner leurs actions. Des réunions visent également un travail commun avec les formateurs de terrain. Un Vade-mecum est conçu chaque année avec le Rectorat et les services académiques : il précise les modalités de formation de l'année de fonctionnaires stagiaires, il est diffusé à l'ensemble des personnels intervenant dans la formation (Inspecteurs de l'Education nationale, professeurs des écoles maîtres formateurs, Conseillers pédagogiques) et contribue clairement à développer une démarche qualité.

Deux remarques :

- Il y a une organisation pyramidale permettant de reconnaître plusieurs missions complémentaires. L'importance des effectifs a conduit à la création d'une fonction complémentaire : les coordonnateurs pédagogiques. Il aurait été intéressant de préciser comment ont été négociées, financées (sous réserve qu'elles le soient) ces nouvelles fonctions.
- La responsable de la mention indique que le travail sur les maquettes se fait de manière collégiale (journées de travail intersites ; bilans avec l'ensemble des équipes pédagogiques (et notamment avec la participation des tuteurs)).

#### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les indicateurs sont positifs. Les effectifs globaux de la mention sont en hausse, l'augmentation du nombre d'étudiants fonctionnaires stagiaires de M2 vient compenser la baisse du nombre d'étudiants de M1. La mention a su s'adapter à la diversification de son public en mettant en place un parcours adapté sous la forme d'un Diplôme Universitaire pour accueillir les fonctionnaires stagiaires de plus en plus nombreux qui détiennent déjà un master. Une grande partie des enseignements du M2 sont mutualisés avec ceux du Diplôme Universitaire, ce qui est judicieux.

Les taux de validation du M1 et du M2 par les étudiants sont élevés (80 % en M1 et 90 % voire 95 % pour les fonctionnaires stagiaires en M2 en 2014).

Une enquête menée par l'observatoire régional est en cours auprès des diplômés n'ayant pas réussi le concours 30 mois après leur sortie de l'université. Une enquête menée par l'ESPE a connu un faible taux de réponse mais permet de montrer que la majorité de ces anciens étudiants déclarent vouloir se représenter de nouveau au concours du CRPE.

#### Place de la recherche

La mention montre un vrai souci d'articuler les enseignements du master avec la recherche en faisant en sorte par exemple que chaque groupement disciplinaire comprenne au moins un enseignant chercheur. Un document présentant les contenus d'enseignement étayés par des références scientifiques a été demandé à chaque équipe. La création d'un Groupement d'Intérêt Scientifique « Education et Formation » a pour vocation de soutenir des recherches interdisciplinaires dans le champ de l'éducation et de la formation en vue d'enrichir les contenus de formation du master. Les axes privilégiés sont les littéracies et le décrochage-raccrochage scolaire. La difficulté centrale de la mention reste cependant le faible ratio d'enseignants chercheurs au sein des équipes de l'ESPE et notamment au sein de certaines disciplines, qui risque d'empêcher la recherche de prendre une place efficiente au sein de la mention. Ceci dit, le projet de ce master est clairement explicité : il s'agit de former des professeurs des écoles.

L'équipe fait le constat d'une difficulté qui est la césure que font les étudiants entre le M1 et le M2, le M1 étant trop souvent perçu uniquement comme une année de préparation au concours et reportant la professionnalisation à l'année de M2 s'ils sont lauréats. Cette contrainte due au choix qui a été fait au plan national de la place du concours, rend difficile la professionnalisation nécessaire de l'année de M1. Ici encore, on constate une vraie dynamique locale autour de ce master : les conseils des études se sont emparés de cette problématique afin d'envisager les réponses à apporter à cette difficulté et un groupe de travail inter-catégoriel et interinstitutionnel a été constitué afin de veiller à la mise en cohérence et à la progressivité des enseignements de la troisième année de licence (L3) aux trois premières années de titularisation. Une réflexion est peut-être à mener dans ce cadre, sur la place de la recherche au sein de ce continuum de formation. Faire démarrer une initiation à la recherche en M1 intégrant la définition progressive d'un projet de recherche au semestre 2 qui constituera le mémoire en M2 pourrait constituer un des dispositifs amenant les étudiants à appréhender la progressivité de la formation entre le M1 et le M2.

### Place de la professionnalisation

La réflexion autour de la professionnalisation qui a déjà été évoquée dans les autres rubriques occupe une place centrale dans cette mention. La révision des maquettes, l'importance du travail en commun avec les représentants de l'Education nationale, les outils construits et au service de la professionnalisation ne sont que quelques exemples de la dynamique locale qui place au centre de sa réflexion l'enjeu de la professionnalisation des enseignants du premier degré. La constitution de vadémécums en direction des différents acteurs intervenants dans la formation et dans l'accompagnement des stagiaires montre l'aboutissement d'une réflexion locale autour de la mise en œuvre d'une réelle alternance intégrative. Des groupes de suivis associent les enseignants de l'ESPE, les représentants du Rectorat et des DASEN et la direction de l'ESPE qui se réunissent une fois par trimestre.

Des journées banalisées permettent aux équipes pédagogiques de se réunir et de coordonner leurs actions. Des réunions visent également un travail commun avec les formateurs de terrain.

Cette place centrale de la professionnalisation se repère aussi dans la création d'un continuum de formation depuis la licence jusqu'aux premières années de titularisation. Des parcours de préprofessionnalisation sont déjà en place dans les deux universités de rattachement, un travail similaire de concertation est en cours avec le Rectorat au sujet de la formation continue des néo titulaires.

La fiche RNCP est très claire et bien détaillée.

### Place des projets et des stages

Le point fort de la mention est son attachement à faire des stages de réels moments de formation qui supposent la mise en place de dispositifs de préparation et d'accompagnement de ces stages. De tels dispositifs sont prévus en amont et en aval de chaque stage et la maquette est conçue pour que les stages soient bien articulés aux contenus de formation notamment au M2. L'accompagnement des fonctionnaires stagiaires durant leur stage en responsabilité est judicieux. Il se réalise par petits groupes d'un même cycle d'enseignement. Chaque groupe est suivi et encadré tout au long de l'année par une équipe plurielle (formateurs ESPE, EMF, CPAIEN, IEN...). Chaque équipe dispose d'un volume horaire d'heures qu'elle utilise en fonction des besoins de stagiaires.

Les étudiants de M2 non lauréats sont en stage filé en pratique accompagnée durant le M2, une journée par semaine durant 10 semaines par semestre. Ils peuvent au S4 effectuer leur stage hors Education nationale afin de leur permettre s'ils le souhaitent de préparer une insertion professionnelle différente. Ce sont les associations partenaires de l'ESPE qui offrent le plus grand nombre de ces stages.

De manière générale, l'alternance est envisagée dans une modalité intégrative.

### Place de l'international

L'ESPE de Strasbourg occupe une place particulière dans ce contexte qui explique l'importance que prennent ici la dimension internationale et ses enjeux.

Plusieurs éléments nous montrent cette importance. La mention 1<sup>er</sup> degré est inscrite au cœur d'un projet transfrontalier. La mise en place du cursus bilingue franco-allemand, présenté comme un parcours d'excellence, a été l'occasion de mettre en œuvre un cursus franco-allemand de formation de professeurs des écoles qui propose une formation initiale à l'enseignement français et allemand en école primaire en alternance entre la France et l'Allemagne. Ce cursus devrait donner lieu à partir de 2018 à une double diplomation universitaire. L'ESPE a parallèlement développé un partenariat avec des écoles du réseau AEFÉ (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) dans les pays germanophones et a ainsi pu envoyer en stage des étudiants dans une école bilingue de Zurich. Tous les étudiants du parcours bilingue ont ainsi effectué un stage en Allemagne en M1. La recherche d'un élargissement des sites d'accueil en stage pour les étudiants et le développement de l'accueil d'étudiants étrangers font partie du projet de l'ESPE. L'ESPE s'engage aussi dans un travail de réflexion afin de favoriser l'augmentation du vivier d'étudiants susceptibles de suivre le parcours bilingue qui reste encore insuffisant eu égard au nombre de postes disponibles, et de vaincre les réticences encore présentes des étudiants à effectuer des mobilités à l'étranger.

Si l'ouverture internationale est limitée (du point de vue de la responsable du master), la formation s'inscrit pleinement dans son environnement transfrontalier. La priorité semble être d'accroître le vivier d'étudiants pour le parcours bilingue et de favoriser la mobilité de recrutement.

### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La réflexion sur les modalités de recrutement de la mention, les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite est bien avancée dans cette mention.

Des parcours de licences pluridisciplinaires ou monodisciplinaire avec ouverture sur la polyvalence et sur la préparation au concours, de même qu'un parcours de préprofessionnalisation est proposé par l'ESPE à tous les étudiants de licence qui se destinent au professorat des écoles. Les UE proposées dans ce cadre sont non seulement l'occasion de découvrir le métier d'enseignant par des stages mais elles ont aussi pour objectif la remise à niveau des étudiants dans les disciplines enseignées à l'école primaire. Des tests en ligne avec autocorrection sont proposés aux étudiants afin qu'ils puissent vérifier qu'ils maîtrisent bien les prérequis pour s'inscrire au master.

Les étudiants ont la possibilité de demander une réorientation au cours du master (début des semestres 2 et 4). Certains peuvent ainsi intégrer un parcours d'enseignement en lycée professionnel, d'autres font le choix du parcours *Encadrement de missions éducatives et sociales* (hors éducation nationale), parcours qui a été pensé dans cet objectif d'accueillir les étudiants qui désirent se réorienter au cours du master vers des métiers hors éducation nationale.

Un dispositif d'insertion professionnelle est en cours de construction à l'ESPE qui montre encore une fois le dynamisme local et fait l'objet d'un financement IDEX en 2015-2016. L'objectif de ce projet est de préparer et d'accompagner l'insertion professionnelle des étudiants qui ne réussissent pas les concours. Celui-ci devrait viser le développement de l'information des étudiants durant le M1 et le M2 et des propositions de stage de découverte d'autres métiers en milieu éducatif.

Les dispositifs d'aide à la réussite concernent surtout les fonctionnaires stagiaires. La mention a mis en place un dispositif d'aide professionnelle individualisée (API) qui a pour objectif de prendre en charge précocement et de manière individualisée les stagiaires rencontrant des difficultés pendant leur stage. Cet accompagnement précoce a pour objectif d'éviter la mise en œuvre d'une procédure plus lourde impliquant le Rectorat. Un projet d'aide à la réussite en M1 est en cours de réflexion.

### Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont dispensés essentiellement en présentiel mais des dispositifs spécifiques sont mis en place pour accompagner au mieux les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants salariés qui passe par l'individualisation des contrats pédagogique.

La mention se positionne clairement en faveur d'un usage du numérique au service de l'enseignement et de la formation visant à favoriser la réussite de tous les élèves. C'est pourquoi l'ensemble des enseignements de la maquette doit contribuer à cette formation aux usages du numérique. L'ESPE a mis en place une politique volontariste afin de développer les usages du numérique par les enseignants. L'innovation pédagogique et le numérique font partie des cinq leviers que se donne en effet l'ESPE pour réussir l'ensemble de ses missions. Il s'agit de renouveler les pratiques de formation des enseignants intervenant dans la mention. La création d'un espace dédié (la Fabrique) offre à ceux-ci un espace de formation à l'innovation pédagogique. Ce dispositif a pour mission d'accompagner les enseignants de l'ESPE pour la création de projets pédagogiques innovants et à l'introduction des usages du numérique dans la formation.

Les résultats de cette politique volontariste ne sont pas encore visibles, c'est un point de vigilance que se donne l'ESPE pour les années à venir.

### Evaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation des étudiants sont au service de leur réussite.

La mention applique le contrôle continu intégral au sein du master afin de mieux accompagner les étudiants et de mieux répartir les évaluations sur l'ensemble du semestre. Les semestres sont compensables et les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre sauf pour les UE pour lesquelles il existe une note plancher. En M1 comme en M2 pour les non lauréats, la présence en stage et aux enseignements liés aux stages est obligatoire. Les étudiants doivent produire un rapport de stage qui intègre une grille d'autoévaluation complétée par l'étudiant avec le tuteur en M1. En M2 l'évaluation intègre l'évaluation du tuteur de stage. Des guides pédagogiques à destination des étudiants et des formateurs décrivent les modalités d'évaluation.

Il aurait été intéressant de montrer en quoi consistent les épreuves de contrôle continu intégral.

### Suivi de l'acquisition de compétences

Un dispositif croisé d'évaluation a été mis en place (grille d'évaluation ; avis du tuteur ESPE + tuteur EN ; avis du référent ESPE ; processus d'alerte et d'accompagnement individualisé pour les stagiaires en difficulté). Il existe un outil commun Rectorat / ESPE pour évaluer l'acquisition des compétences. Des expérimentations d'approche et d'évaluation par les compétences sont en cours. Quelques éléments sont à améliorer. Ils ont été clairement identifiés par la responsable du master.



### Suivi des diplômés

Un suivi des diplômés est bien en place. Les diplômés font l'objet d'une enquête 30 mois après leur sortie du master. Un accompagnement à l'insertion professionnelle est proposé aux étudiants non lauréats. Il comprend la diffusion d'informations au cours du master qui présentent les passerelles et réorientations possibles vers d'autres masters, la proposition de stages hors Education nationale, l'information sur d'autres métiers. La création d'une mission de référent « insertion professionnelle » est envisagée.

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

S'il n'existe pas à proprement parler de conseil de perfectionnement, un dispositif d'évaluation des formations et une démarche qualité sont fortement présents dans cette mention.

Chaque année les étudiants sont invités à répondre à une enquête en ligne. Une enquête spécifique est proposée aux fonctionnaires stagiaires afin de recueillir leur point de vue sur la construction de leurs compétences en lien avec la formation délivrée. Le traitement statistique de ces enquêtes est ensuite délivré à la direction de l'ESPE, aux responsables de formation, aux conseils des études et au Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) qui analysent ces résultats et envisagent les réponses à y apporter. Le COSP et les conseils des études (qui comprennent les délégués des étudiants) au niveau des parcours, jouent le rôle du conseil de perfectionnement. Il semble ne pas y avoir de restitution, auprès des étudiants, des conclusions des deux structures faisant office de conseil de perfectionnement (COSP et conseils des études).

Il aurait été intéressant de savoir de quelles manières les résultats obtenus permettent d'envisager une amélioration de la formation.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La lecture du dossier d'autoévaluation de cette mention indique sans équivoque l'existence d'une forte dynamique locale autour de la conception de la maquette, de sa mise en œuvre et de son évaluation qui produit des analyses fines, riches et complètes au service d'une amélioration constante de la formation.
- L'ensemble œuvre à une meilleure adéquation possible entre les objectifs et les modalités pertinentes de sa mise en œuvre au service des besoins et de la réussite de tous les étudiants.
- La formation bénéficie de l'implication d'équipes pluri-catégorielles et exigeantes.

### Points faibles :

- La place de la recherche est insuffisante, et ne débute qu'en M2.
- Il n'est que peu fait mention de la culture commune dans l'ensemble du dispositif.

### Avis global et recommandations :

Le sérieux, le souci de la précision et de l'autoévaluation qui ont présidé à l'écriture du rapport d'évaluation mènent à un avis global extrêmement positif sur cette mention.

La construction de la culture commune tout comme l'initiation à la recherche pourraient se décliner au cours des quatre semestres et ainsi être mises au service de la continuité et de la progressivité de la formation au delà des finalités en partie spécifiques que revêt le M1 (préparation au concours) et le M2 (accompagnement à l'entrée dans le métier).

Il conviendrait parallèlement de mieux définir les périmètres d'action respectifs des tuteurs ESPE et des tuteurs terrain pour mieux en établir la complémentarité et distinguer ce qui est de l'ordre de la formation et de l'accompagnement et ce qui entre dans l'évaluation en vue de la diplomation ou de la titularisation. Cela est un préalable à la mise en œuvre effective de la visée accompagnatrice de la formation dans l'entrée dans le métier. Dans le cadre d'une alternance intégrative, l'évaluation du stage devrait se réaliser non pas en tant que telle mais au travers de toutes les évaluations de toutes les UE du M2, y compris celle du mémoire.

# Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *MEEF – 1<sup>er</sup> degré*

## Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

**Michel DENEKEN**

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

**Cabinet de la Présidence**

Bât. Nouveau Patio  
20a, rue Descartes

**Adresse postale :**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

**[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)**